

ANNONCES

Première insertion, 7 centins par ligne; chaque insertion subséquente, 2 centins par ligne. Le carré de 20 lignes \$25 pour l'année et \$15 pour six mois; le demi-carré de 10 lignes \$12 pour l'année et \$8 pour six mois, avec privilège d'un changement mensuel. Adresses professionnelles n'étant pas payées au comptant. Les lettres et envois non-affranchis sont refusés.

LE PAYS.

PAPINEAU et DORION, Propriétaires-Éditeurs.

ABONNEMENTS

ÉDITION TRI-HEBDOMADAIRE.—Au Canada, un an, \$4 six mois, \$2.—Au États-Unis, un an, \$5; six mois, \$2.50.—En Angleterre, un an, \$6; six mois, \$3.—En France, un an, \$12; six mois, \$6.

VOL. XVII.

Édition Tri-Hebdomadaire.—MONTREAL, MARDI MATIN, 16 JUIN 1866.

No. 62

Lettre Pastorale

DES Pères du Quatrième Concile Provincial de Québec.

Nous, par la Miséricorde de Dieu et la Grâce du St. Siège Apostolique, Archevêque et Evêques de la Province Ecclésiastique de Québec, A tous les Ecclésiastiques, aux Communautés religieuses de l'un et de l'autre sexe, et à tous les fidèles de la dite Province, Salut et bénédiction en Notre-Seigneur.

Le grand Apôtre écrivant à son cher disciple Timothée, et en sa personne à tous les Evêques du monde, lui donne ces avis importants: "Je vous conjure au nom de Dieu le Père et au nom de Jésus-Christ son Fils qui jugera les vivants et les morts, lorsqu'il viendra en l'éclat de sa gloire et qu'il paraîtra comme le souverain monarque du monde: de Je vous conjure de vous acquiescer exactement de tous vos devoirs: prêchez la parole de vie, ne vous laissez point de l'annoncer à temps et à contre temps; enseignant, retenant, priant, menaçant, mais toujours avec patience et avec une doctrine irréprochable..."

protester au nom du Canada catholique contre les attentats des ennemis de l'Eglise, à vous gloire immortelle et récompense éternelle auprès de Celui qui n'oublie pas même un verre d'eau donné en son nom au plus petit d'entre ses frères. (S. Math., X. 42) Dieu vous protège, enfants du Canada catholique! Montrez-vous toujours dignes de la bienveillance du Souverain Pontife, dignes de la piété de vos évêques, dignes de la cause que vous allez défendre!

Au milieu des cruelles angoisses que nous font éprouver les calamités de l'Eglise, la divine bonté ne laisse pas ses enfants dénués de toute consolation. Les liens de l'unité n'ont jamais été si intimement resserrés que de nos jours. On se croirait transporté à ces temps où toute la multitude des chrétiens n'avait qu'un cœur et qu'une âme (Actes, IV. 32) A la vérité Pierre est, en la personne de son successeur, comme emprisonné dans cette étroite partie de son patrimoine, que ses ennemis n'ont pas encore pu lui arracher; mais aussi quel cri de réprobation s'élève de toutes parts contre ses spoliateurs! Que de prières sont offertes, chaque jour, par ces deux cents millions de catholiques répandus dans l'univers! Petrus qui dem serabatur in carcere, oratio unius hebuit sine intermissione ab Ecclesia ad Deum pro eo. (Actes, XII. 5.)

49). C'est du cœur de cet adorable Sauveur qu'est partie l'étincelle destinée à embraser le monde entier; donc, si la foi qui est en vous, Nos Très Chers Frères, est véritablement vivante et animée par la charité (Gal. V. 6), vous ne manquerez pas de zèle pour communiquer cet inestimable bienfait à tant de pauvres âmes encore assises dans les ténèbres et dans les ombres de la mort, afin que la lumière de vie luisse pour elles (S. Math., IV 16). Quel meilleur moyen de témoigner à Dieu votre reconnaissance pour tant de grâces qu'il vous a accordées dans le Saint Baptême, dans la Confirmation, dans l'adorable Eucharistie, dans la pénitence, dans la parole divine! On vous demande si peu de chose pour aider à faire couler les eaux saintes du Baptême sur des milliers de têtes qui, jusqu'alors, n'avaient porté d'autre oug que celui du démon: pour ouvrir à d'innombrables pêcheurs le bain salutaire de la Pénitence, et leur présenter ensuite le festin délicieux de la Divine Eucharistie, et enfin les mettre en voie d'arriver au bonheur éternel!

Quiconque, dit Jésus-Christ, reçoit le prophète en qualité de prophète, ou donne l'hospitalité à un juste au nom du juste, aura part à la récompense du prophète ou du juste. Et quiconque donnera un verre d'eau froide au plus petit d'entre mes serviteurs, je vous le dis en vérité, il ne perdra pas sa récompense. (S. Math. X. 41, 42.)

(Prov. XXII. 6). Efforcez-vous donc par vos exemples, plus encore que par vos paroles, de développer dans ces jeunes âmes tous les germes de vertu que la nature et la grâce du saint Baptême y ont déposés. Plaise à Dieu que chaque maison de cette province soit, comme le sanctuaire béni de Nazareth, le séjour d'une famille vraiment chrétienne, image de cette sainte famille de Jésus, Marie, Joseph! Quelle union de cœurs! Quelle charité mutuelle! Quelle obéissance et quelle piété filiale! Quelle douceur dans l'autorité! Quelle gravité dans toute la conduite des parents! Quel bonheur enfin et des parents et des enfants!

Par ce moyen, on verrait bientôt disparaître du milieu de nous cette tendance déplorable vers le mépris de l'autorité paternelle et vers une émancipation prématurée de la jeunesse. Ce renversement de l'ordre établi par la divine Providence nous afflige et nous effraie, car il prépare pour l'avenir des jours mauvais et des maux incalculables. Comment se seraient-ils de bons citoyens et des chrétiens fervents, ces enfants abandonnés à leurs caprices, accoutumés à mépriser le joug salutaire de la voix paternelle et plongés dans ce malicieux univers que l'enseignement libéral? (Encyclique, XXXIII. 29.)

Après avoir vu-nous-même formé le cœur de vos enfants à la vertu par vos exemples, songez, Nos Très-Chers Frères, à leur procurer les avantages d'une bonne éducation, et ne refusez pas devant les sacrifices que peut exiger de votre part l'accomplissement de ce devoir. Sans cesse, vous n'êtes pas tenus à ce qui serait au-dessus de vos moyens; mais prenez garde d'exagérer à vos yeux votre propre indigence et d'avoir un jour, mais trop tard, à gémir sur la négligence d'un devoir aussi important que celui de l'instruction de vos enfants.

Ce serait une étrange et déplorable contradiction, si après avoir pris grand soin de bien former vous-mêmes le cœur de vos enfants, par vos paroles et par vos bons exemples, vous leur laissiez entre les mains toutes sortes de livres, de revues, de journaux et de romans, sans vous mettre en peine d'écartier soigneusement tous ceux qui peuvent corrompre leur foi ou leurs mœurs.

prêt à combattre, et trouver dans sa propre énergie, aidée de la grâce, le courage nécessaire pour se défendre. Mais quel courage et quelle énergie trouverons-nous dans une âme tiède, qui se laisse enchaîner comme un lâche soldat, et déserter par l'ennemi, sans résistance? Voilà pourquoi Satan, qui est honteux de la débauche (S. Jean VIII. 44) cherche avec tant d'ardeur à faire pénétrer partout, et surtout dans la jeunesse, cet esprit de tiédeur et d'indifférence religieuse, en le décorant de beaux titres de tolérance, de libéralisme, de liberté et autres semblables.

Mais le danger est encore bien plus grand dans ces écoles protestantes, où l'on fait lire des traductions falsifiées de la Sainte-Ecriture; où l'on attaque avec art et avec une persévérance diabolique, les principes et les dogmes de la foi; où la vue toute seule du maître qui professe l'hérésie, tend à diminuer l'édification que l'âme tendre de l'enfance devrait avoir pour l'erreur.

Le silence affecté de ces hommes gardent dans bien des circonstances, ou un enfant de l'Eglise ne peut se taire, trahit encore la tendance anti-religieuse des feuilles qu'ils publient. Le dévouement même des jeunes gens qui sont allés au secours du Saint-Père, n'a pas trouvé grâce devant ces prétendus catholiques. Ils n'ont qu'une parole d'amer reproche contre le courage des soldats du Christ; contre la générosité des parents qui ont laissé partir leurs enfants; contre le zèle de ceux qui ont contribué par leurs aumônes à cette œuvre chère à tout cœur vraiment catholique. Eh! n'ont-ils pas poussé le cynisme jusqu'à déplorer comme un malheur la victoire qui a empêché le tombeau des Apôtres d'être souillé par les mains sacrilèges des ennemis de l'Eglise!

Les voilà, ces hommes qui se disent encore catholiques, et qui, dans leur hypocrite perversité, osent dire qu'en tout cela ils ne cherchent qu'à éloigner du sanctuaire les abus qui en ternissent l'éclat, et à empêcher la liberté d'être égorgée par le sacré docteur!

LE SOUVERAIN PONTIFE.

Il est juste, Nos Très Chers Frères, que notre premier regard se tourne vers celui que le Souverain et invisible pasteur a choisi pour gouverner visiblement l'Eglise rachetée par le sang de l'agneau immaculé. Enfants de l'Eglise, rien de ce qui touche à notre mère ne peut nous être étranger; et si nous nous rejouissons avec elle, nous devons aussi partager ses douleurs et ses craintes.

Nous ne nous laisserions pas tromper par ces perfides protestations. Nous comprenons trop bien que: "C'est par un dessein particulier de la Providence divine, qui régit et gouverne toutes choses, que cette souveraineté temporelle a été donnée au Pontife Romain, afin que, n'étant soumis à aucune puissance civile, il puisse exercer dans la plus entière liberté et sans aucun empêchement, dans tout l'univers, la charge suprême du ministère apostolique qui lui a été confiée par le Christ Notre Seigneur." (Encyclique du 19 Janvier 1860.)

Cette souveraineté temporelle ayant pour objet le bien et l'utilité de l'Eglise, il n'est pas étonnant que les ennemis de cette Eglise essayent de la détruire; il n'est pas étonnant non plus que les véritables et sincères catholiques se regardent comme menacés et frappés au cœur par tous les attentats dirigés contre le Pape, et qu'ils prennent des moyens pour défendre leur Père commun.

LE SOUVERAIN PONTIFE.

Il est juste, Nos Très Chers Frères, que notre premier regard se tourne vers celui que le Souverain et invisible pasteur a choisi pour gouverner visiblement l'Eglise rachetée par le sang de l'agneau immaculé. Enfants de l'Eglise, rien de ce qui touche à notre mère ne peut nous être étranger; et si nous nous rejouissons avec elle, nous devons aussi partager ses douleurs et ses craintes.

Nous ne nous laisserions pas tromper par ces perfides protestations. Nous comprenons trop bien que: "C'est par un dessein particulier de la Providence divine, qui régit et gouverne toutes choses, que cette souveraineté temporelle a été donnée au Pontife Romain, afin que, n'étant soumis à aucune puissance civile, il puisse exercer dans la plus entière liberté et sans aucun empêchement, dans tout l'univers, la charge suprême du ministère apostolique qui lui a été confiée par le Christ Notre Seigneur." (Encyclique du 19 Janvier 1860.)

Cette souveraineté temporelle ayant pour objet le bien et l'utilité de l'Eglise, il n'est pas étonnant que les ennemis de cette Eglise essayent de la détruire; il n'est pas étonnant non plus que les véritables et sincères catholiques se regardent comme menacés et frappés au cœur par tous les attentats dirigés contre le Pape, et qu'ils prennent des moyens pour défendre leur Père commun.

LE SOUVERAIN PONTIFE.

Il est juste, Nos Très Chers Frères, que notre premier regard se tourne vers celui que le Souverain et invisible pasteur a choisi pour gouverner visiblement l'Eglise rachetée par le sang de l'agneau immaculé. Enfants de l'Eglise, rien de ce qui touche à notre mère ne peut nous être étranger; et si nous nous rejouissons avec elle, nous devons aussi partager ses douleurs et ses craintes.

Nous ne nous laisserions pas tromper par ces perfides protestations. Nous comprenons trop bien que: "C'est par un dessein particulier de la Providence divine, qui régit et gouverne toutes choses, que cette souveraineté temporelle a été donnée au Pontife Romain, afin que, n'étant soumis à aucune puissance civile, il puisse exercer dans la plus entière liberté et sans aucun empêchement, dans tout l'univers, la charge suprême du ministère apostolique qui lui a été confiée par le Christ Notre Seigneur." (Encyclique du 19 Janvier 1860.)

Cette souveraineté temporelle ayant pour objet le bien et l'utilité de l'Eglise, il n'est pas étonnant que les ennemis de cette Eglise essayent de la détruire; il n'est pas étonnant non plus que les véritables et sincères catholiques se regardent comme menacés et frappés au cœur par tous les attentats dirigés contre le Pape, et qu'ils prennent des moyens pour défendre leur Père commun.

LE SOUVERAIN PONTIFE.

Il est juste, Nos Très Chers Frères, que notre premier regard se tourne vers celui que le Souverain et invisible pasteur a choisi pour gouverner visiblement l'Eglise rachetée par le sang de l'agneau immaculé. Enfants de l'Eglise, rien de ce qui touche à notre mère ne peut nous être étranger; et si nous nous rejouissons avec elle, nous devons aussi partager ses douleurs et ses craintes.

Nous ne nous laisserions pas tromper par ces perfides protestations. Nous comprenons trop bien que: "C'est par un dessein particulier de la Providence divine, qui régit et gouverne toutes choses, que cette souveraineté temporelle a été donnée au Pontife Romain, afin que, n'étant soumis à aucune puissance civile, il puisse exercer dans la plus entière liberté et sans aucun empêchement, dans tout l'univers, la charge suprême du ministère apostolique qui lui a été confiée par le Christ Notre Seigneur." (Encyclique du 19 Janvier 1860.)

Cette souveraineté temporelle ayant pour objet le bien et l'utilité de l'Eglise, il n'est pas étonnant que les ennemis de cette Eglise essayent de la détruire; il n'est pas étonnant non plus que les véritables et sincères catholiques se regardent comme menacés et frappés au cœur par tous les attentats dirigés contre le Pape, et qu'ils prennent des moyens pour défendre leur Père commun.

LE SOUVERAIN PONTIFE.

Il est juste, Nos Très Chers Frères, que notre premier regard se tourne vers celui que le Souverain et invisible pasteur a choisi pour gouverner visiblement l'Eglise rachetée par le sang de l'agneau immaculé. Enfants de l'Eglise, rien de ce qui touche à notre mère ne peut nous être étranger; et si nous nous rejouissons avec elle, nous devons aussi partager ses douleurs et ses craintes.

Nous ne nous laisserions pas tromper par ces perfides protestations. Nous comprenons trop bien que: "C'est par un dessein particulier de la Providence divine, qui régit et gouverne toutes choses, que cette souveraineté temporelle a été donnée au Pontife Romain, afin que, n'étant soumis à aucune puissance civile, il puisse exercer dans la plus entière liberté et sans aucun empêchement, dans tout l'univers, la charge suprême du ministère apostolique qui lui a été confiée par le Christ Notre Seigneur." (Encyclique du 19 Janvier 1860.)

Cette souveraineté temporelle ayant pour objet le bien et l'utilité de l'Eglise, il n'est pas étonnant que les ennemis de cette Eglise essayent de la détruire; il n'est pas étonnant non plus que les véritables et sincères catholiques se regardent comme menacés et frappés au cœur par tous les attentats dirigés contre le Pape, et qu'ils prennent des moyens pour défendre leur Père commun.

LE SOUVERAIN PONTIFE.

Il est juste, Nos Très Chers Frères, que notre premier regard se tourne vers celui que le Souverain et invisible pasteur a choisi pour gouverner visiblement l'Eglise rachetée par le sang de l'agneau immaculé. Enfants de l'Eglise, rien de ce qui touche à notre mère ne peut nous être étranger; et si nous nous rejouissons avec elle, nous devons aussi partager ses douleurs et ses craintes.

Nous ne nous laisserions pas tromper par ces perfides protestations. Nous comprenons trop bien que: "C'est par un dessein particulier de la Providence divine, qui régit et gouverne toutes choses, que cette souveraineté temporelle a été donnée au Pontife Romain, afin que, n'étant soumis à aucune puissance civile, il puisse exercer dans la plus entière liberté et sans aucun empêchement, dans tout l'univers, la charge suprême du ministère apostolique qui lui a été confiée par le Christ Notre Seigneur." (Encyclique du 19 Janvier 1860.)

Cette souveraineté temporelle ayant pour objet le bien et l'utilité de l'Eglise, il n'est pas étonnant que les ennemis de cette Eglise essayent de la détruire; il n'est pas étonnant non plus que les véritables et sincères catholiques se regardent comme menacés et frappés au cœur par tous les attentats dirigés contre le Pape, et qu'ils prennent des moyens pour défendre leur Père commun.

LE SOUVERAIN PONTIFE.

Il est juste, Nos Très Chers Frères, que notre premier regard se tourne vers celui que le Souverain et invisible pasteur a choisi pour gouverner visiblement l'Eglise rachetée par le sang de l'agneau immaculé. Enfants de l'Eglise, rien de ce qui touche à notre mère ne peut nous être étranger; et si nous nous rejouissons avec elle, nous devons aussi partager ses douleurs et ses craintes.

Nous ne nous laisserions pas tromper par ces perfides protestations. Nous comprenons trop bien que: "C'est par un dessein particulier de la Providence divine, qui régit et gouverne toutes choses, que cette souveraineté temporelle a été donnée au Pontife Romain, afin que, n'étant soumis à aucune puissance civile, il puisse exercer dans la plus entière liberté et sans aucun empêchement, dans tout l'univers, la charge suprême du ministère apostolique qui lui a été confiée par le Christ Notre Seigneur." (Encyclique du 19 Janvier 1860.)

Cette souveraineté temporelle ayant pour objet le bien et l'utilité de l'Eglise, il n'est pas étonnant que les ennemis de cette Eglise essayent de la détruire; il n'est pas étonnant non plus que les véritables et sincères catholiques se regardent comme menacés et frappés au cœur par tous les attentats dirigés contre le Pape, et qu'ils prennent des moyens pour défendre leur Père commun.

Conseil exécutif

Vertical text on the left margin, including names and numbers.

Vertical text on the right margin, including names and numbers.

ce pas une honte pour notre pays... d'entrer dans ces premiers grades... et d'y rester. Ensuite, quoique...

belles sociétés de la Tempérance et de la Croix, établies dans vos paroisses et missions. Quel bonheur pour...

lune ne comporte point. Quand vous vous trouvez embarrassés dans vos affaires, il vaut mieux...

corps et âme, veut aussi être honoré par l'homme tout entier. Pourquoi l'homme exige que l'homme, par la foi...

Donné à l'archevêché de Québec, sous nos signatures, le sceau de l'archidiocèse, et le contre-seing du secrétaire de l'archevêché, le quatorze mai mil huit cent soixante-huit.

Il est de ce même peuple opprimé et ses droits méconnus. Est-ce là le progrès que vous nous offrez? Est-ce de semblables libertés que nous promet votre libéralisme?

Vous appelez progrès, oui, nous appelons progrès cette guerre civile de quatre ans qui a produit les résultats que l'on voit aujourd'hui. Voulez-vous nous faire connaître un seul progrès, un seul qui n'ait pas coûté de vies humaines, mais souvent des siècles de lutttes?

Parce que la justice humaine est impuissante à atteindre ceux qui se rendent coupables de ces iniquités et de ces infamies, vous persuadez-vous que le souverain Juge n'en demandera aucun compte?...

Que ceux qui ont de l'argent à prêter, se rappellent bien que ce n'est pas sans danger que l'on viole les lois éternelles de la justice et de la charité. Tel ou tel des fortunes amassées par l'usure se fondront entre leurs mains, ou entre celles de leurs enfants, sous le souffle de la justice divine...

Ne vous étonnez pas, Nos Très-Chers Frères, de nous entendre vous donner ainsi des avis même sur vos affaires temporelles. La religion et la charité ne sont étrangères nullement à votre charge pastorale...

Profitez bien des secours extraordinaires que présentent les jours de benediction divine, tels que le saint temps de l'aveu du péché, du jubilé et des retraites paroissiales. C'est alors que la miséricorde divine se plait à verser dans mesure ses richesses infinies...

Observez fidèlement le saint repos des dimanches et fêtes, entendez vos prières, vous monopolisez l'insurrection, vous monopolisez le gouvernement, vous monopolisez la presse, et vous voulez encore monopoliser la Providence!

Vous, Couvriers, il faut pourtant bien nous laisser quelque chose. Vous les autres, vous monopolisez nous l'insurrection, vous monopolisez le gouvernement, vous monopolisez la presse, et vous voulez encore monopoliser la Providence!

Le Président mis en accusation comme un criminel.—Oh! cela n'est pas un résultat de la guerre civile, ni un progrès quelconque. Il faut vous arrêter que cela a toujours été, et vous le voyez écrit en toutes lettres dans la constitution américaine. Pour vous, le progrès serait l'impunité des grands fonctionnaires. Être à la tête d'un peuple, c'est être responsable. Soy-z le premier magistrat d'une république, vous ne devez aucun compte à ceux dont vous acceptez les principes et le mandat.

Le nom de Dieu est saint et terrible. (Ps CX 9) il ne doit être prononcé qu'avec le plus profond respect, et le Seigneur ne tendra pas son pardon à celui qui aura pris en vain le nom du Seigneur son Dieu.

Il est encore écrit dans nos Livres saints: «vois-tu, Seigneur, un homme qui se soit avec vérité, avec droiture et avec justice. (Jérémie, IV 2)»

Profitez bien des secours extraordinaires que présentent les jours de benediction divine, tels que le saint temps de l'aveu du péché, du jubilé et des retraites paroissiales. C'est alors que la miséricorde divine se plait à verser dans mesure ses richesses infinies...

Observez fidèlement le saint repos des dimanches et fêtes, entendez vos prières, vous monopolisez nous l'insurrection, vous monopolisez le gouvernement, vous monopolisez la presse, et vous voulez encore monopoliser la Providence!

Le Président mis en accusation comme un criminel.—Oh! cela n'est pas un résultat de la guerre civile, ni un progrès quelconque. Il faut vous arrêter que cela a toujours été, et vous le voyez écrit en toutes lettres dans la constitution américaine. Pour vous, le progrès serait l'impunité des grands fonctionnaires. Être à la tête d'un peuple, c'est être responsable. Soy-z le premier magistrat d'une république, vous ne devez aucun compte à ceux dont vous acceptez les principes et le mandat.

Le Président mis en accusation comme un criminel.—Oh! cela n'est pas un résultat de la guerre civile, ni un progrès quelconque. Il faut vous arrêter que cela a toujours été, et vous le voyez écrit en toutes lettres dans la constitution américaine. Pour vous, le progrès serait l'impunité des grands fonctionnaires. Être à la tête d'un peuple, c'est être responsable. Soy-z le premier magistrat d'une république, vous ne devez aucun compte à ceux dont vous acceptez les principes et le mandat.

Le Président mis en accusation comme un criminel.—Oh! cela n'est pas un résultat de la guerre civile, ni un progrès quelconque. Il faut vous arrêter que cela a toujours été, et vous le voyez écrit en toutes lettres dans la constitution américaine. Pour vous, le progrès serait l'impunité des grands fonctionnaires. Être à la tête d'un peuple, c'est être responsable. Soy-z le premier magistrat d'une république, vous ne devez aucun compte à ceux dont vous acceptez les principes et le mandat.

Il est encore écrit dans nos Livres saints: «vois-tu, Seigneur, un homme qui se soit avec vérité, avec droiture et avec justice. (Jérémie, IV 2)»

Il est encore écrit dans nos Livres saints: «vois-tu, Seigneur, un homme qui se soit avec vérité, avec droiture et avec justice. (Jérémie, IV 2)»

Il est encore écrit dans nos Livres saints: «vois-tu, Seigneur, un homme qui se soit avec vérité, avec droiture et avec justice. (Jérémie, IV 2)»

Il est encore écrit dans nos Livres saints: «vois-tu, Seigneur, un homme qui se soit avec vérité, avec droiture et avec justice. (Jérémie, IV 2)»

Il est encore écrit dans nos Livres saints: «vois-tu, Seigneur, un homme qui se soit avec vérité, avec droiture et avec justice. (Jérémie, IV 2)»

Il est encore écrit dans nos Livres saints: «vois-tu, Seigneur, un homme qui se soit avec vérité, avec droiture et avec justice. (Jérémie, IV 2)»

Il est encore écrit dans nos Livres saints: «vois-tu, Seigneur, un homme qui se soit avec vérité, avec droiture et avec justice. (Jérémie, IV 2)»

Il est encore écrit dans nos Livres saints: «vois-tu, Seigneur, un homme qui se soit avec vérité, avec droiture et avec justice. (Jérémie, IV 2)»

Il est encore écrit dans nos Livres saints: «vois-tu, Seigneur, un homme qui se soit avec vérité, avec droiture et avec justice. (Jérémie, IV 2)»

Il est encore écrit dans nos Livres saints: «vois-tu, Seigneur, un homme qui se soit avec vérité, avec droiture et avec justice. (Jérémie, IV 2)»

Il est encore écrit dans nos Livres saints: «vois-tu, Seigneur, un homme qui se soit avec vérité, avec droiture et avec justice. (Jérémie, IV 2)»

Il est encore écrit dans nos Livres saints: «vois-tu, Seigneur, un homme qui se soit avec vérité, avec droiture et avec justice. (Jérémie, IV 2)»

Il est encore écrit dans nos Livres saints: «vois-tu, Seigneur, un homme qui se soit avec vérité, avec droiture et avec justice. (Jérémie, IV 2)»

Il est encore écrit dans nos Livres saints: «vois-tu, Seigneur, un homme qui se soit avec vérité, avec droiture et avec justice. (Jérémie, IV 2)»

Il est encore écrit dans nos Livres saints: «vois-tu, Seigneur, un homme qui se soit avec vérité, avec droiture et avec justice. (Jérémie, IV 2)»

Il est encore écrit dans nos Livres saints: «vois-tu, Seigneur, un homme qui se soit avec vérité, avec droiture et avec justice. (Jérémie, IV 2)»

Il est encore écrit dans nos Livres saints: «vois-tu, Seigneur, un homme qui se soit avec vérité, avec droiture et avec justice. (Jérémie, IV 2)»

Il est encore écrit dans nos Livres saints: «vois-tu, Seigneur, un homme qui se soit avec vérité, avec droiture et avec justice. (Jérémie, IV 2)»

Il est encore écrit dans nos Livres saints: «vois-tu, Seigneur, un homme qui se soit avec vérité, avec droiture et avec justice. (Jérémie, IV 2)»

Il est encore écrit dans nos Livres saints: «vois-tu, Seigneur, un homme qui se soit avec vérité, avec droiture et avec justice. (Jérémie, IV 2)»

Il est encore écrit dans nos Livres saints: «vois-tu, Seigneur, un homme qui se soit avec vérité, avec droiture et avec justice. (Jérémie, IV 2)»

Il est encore écrit dans nos Livres saints: «vois-tu, Seigneur, un homme qui se soit avec vérité, avec droiture et avec justice. (Jérémie, IV 2)»

Il est encore écrit dans nos Livres saints: «vois-tu, Seigneur, un homme qui se soit avec vérité, avec droiture et avec justice. (Jérémie, IV 2)»

Il est encore écrit dans nos Livres saints: «vois-tu, Seigneur, un homme qui se soit avec vérité, avec droiture et avec justice. (Jérémie, IV 2)»

Il est encore écrit dans nos Livres saints: «vois-tu, Seigneur, un homme qui se soit avec vérité, avec droiture et avec justice. (Jérémie, IV 2)»

Il est encore écrit dans nos Livres saints: «vois-tu, Seigneur, un homme qui se soit avec vérité, avec droiture et avec justice. (Jérémie, IV 2)»

Il est encore écrit dans nos Livres saints: «vois-tu, Seigneur, un homme qui se soit avec vérité, avec droiture et avec justice. (Jérémie, IV 2)»

Il est encore écrit dans nos Livres saints: «vois-tu, Seigneur, un homme qui se soit avec vérité, avec droiture et avec justice. (Jérémie, IV 2)»

Il est encore écrit dans nos Livres saints: «vois-tu, Seigneur, un homme qui se soit avec vérité, avec droiture et avec justice. (Jérémie, IV 2)»

Il est encore écrit dans nos Livres saints: «vois-tu, Seigneur, un homme qui se soit avec vérité, avec droiture et avec justice. (Jérémie, IV 2)»

Il est encore écrit dans nos Livres saints: «vois-tu, Seigneur, un homme qui se soit avec vérité, avec droiture et avec justice. (Jérémie, IV 2)»

Il est encore écrit dans nos Livres saints: «vois-tu, Seigneur, un homme qui se soit avec vérité, avec droiture et avec justice. (Jérémie, IV 2)»

Il est encore écrit dans nos Livres saints: «vois-tu, Seigneur, un homme qui se soit avec vérité, avec droiture et avec justice. (Jérémie, IV 2)»

Il est encore écrit dans nos Livres saints: «vois-tu, Seigneur, un homme qui se soit avec vérité, avec droiture et avec justice. (Jérémie, IV 2)»

Il est encore écrit dans nos Livres saints: «vois-tu, Seigneur, un homme qui se soit avec vérité, avec droiture et avec justice. (Jérémie, IV 2)»

Il est encore écrit dans nos Livres saints: «vois-tu, Seigneur, un homme qui se soit avec vérité, avec droiture et avec justice. (Jérémie, IV 2)»

Il est encore écrit dans nos Livres saints: «vois-tu, Seigneur, un homme qui se soit avec vérité, avec droiture et avec justice. (Jérémie, IV 2)»

Il est encore écrit dans nos Livres saints: «vois-tu, Seigneur, un homme qui se soit avec vérité, avec droiture et avec justice. (Jérémie, IV 2)»

Il est encore écrit dans nos Livres saints: «vois-tu, Seigneur, un homme qui se soit avec vérité, avec droiture et avec justice. (Jérémie, IV 2)»

Il est encore écrit dans nos Livres saints: «vois-tu, Seigneur, un homme qui se soit avec vérité, avec droiture et avec justice. (Jérémie, IV 2)»

Il est encore écrit dans nos Livres saints: «vois-tu, Seigneur, un homme qui se soit avec vérité, avec droiture et avec justice. (Jérémie, IV 2)»

Il est encore écrit dans nos Livres saints: «vois-tu, Seigneur, un homme qui se soit avec vérité, avec droiture et avec justice. (Jérémie, IV 2)»

Il est encore écrit dans nos Livres saints: «vois-tu, Seigneur, un homme qui se soit avec vérité, avec droiture et avec justice. (Jérémie, IV 2)»

Il est encore écrit dans nos Livres saints: «vois-tu, Seigneur, un homme qui se soit avec vérité, avec droiture et avec justice. (Jérémie, IV 2)»

Il est encore écrit dans nos Livres saints: «vois-tu, Seigneur, un homme qui se soit avec vérité, avec droiture et avec justice. (Jérémie, IV 2)»

Il est encore écrit dans nos Livres saints: «vois-tu, Seigneur, un homme qui se soit avec vérité, avec droiture et avec justice. (Jérémie, IV 2)»

Il est encore écrit dans nos Livres saints: «vois-tu, Seigneur, un homme qui se soit avec vérité, avec droiture et avec justice. (Jérémie, IV 2)»

Il est encore écrit dans nos Livres saints: «vois-tu, Seigneur, un homme qui se soit avec vérité, avec droiture et avec justice. (Jérémie, IV 2)»

Il est encore écrit dans nos Livres saints: «vois-tu, Seigneur, un homme qui se soit avec vérité, avec droiture et avec justice. (Jérémie, IV 2)»

Il est encore écrit dans nos Livres saints: «vois-tu, Seigneur, un homme qui se soit avec vérité, avec droiture et avec justice. (Jérémie, IV 2)»

Il est encore écrit dans nos Livres saints: «vois-tu, Seigneur, un homme qui se soit avec vérité, avec droiture et avec justice. (Jérémie, IV 2)»

Il est encore écrit dans nos Livres saints: «vois-tu, Seigneur, un homme qui se soit avec vérité, avec droiture et avec justice. (Jérémie, IV 2)»

Il est encore écrit dans nos Livres saints: «vois-tu, Seigneur, un homme qui se soit avec vérité, avec droiture et avec justice. (Jérémie, IV 2)»

Il est encore écrit dans nos Livres saints: «vois-tu, Seigneur, un homme qui se soit avec vérité, avec droiture et avec justice. (Jérémie, IV 2)»

Il est encore écrit dans nos Livres saints: «vois-tu, Seigneur, un homme qui se soit avec vérité, avec droiture et avec justice. (Jérémie, IV 2)»

Il est encore écrit dans nos Livres saints: «vois-tu, Seigneur, un homme qui se soit avec vérité, avec droiture et avec justice. (Jérémie, IV 2)»

La Vie dans une boîte de Pilules EFFETS EXTRAORDINAIRES DES PILULES ANTI-BILIEUSES DE MAGGIEL!

UNE PILULE PAR DOSE UNE PILULE PAR DOSE UNE PILULE PAR DOSE

Ce que cent lettres par jour, venant de malades de toutes les parties du monde, disent : "Dr. Maggiel, vos pilules m'ont débarrassé de la bile."

"Après avoir souffert de grandes douleurs causées par les coliques bilieuses, deux de vos pilules m'ont guéri et le mal n'est pas reparu."

"Après avoir souffert de grandes douleurs causées par les coliques bilieuses, deux de vos pilules m'ont guéri et le mal n'est pas reparu."

"Après avoir souffert de grandes douleurs causées par les coliques bilieuses, deux de vos pilules m'ont guéri et le mal n'est pas reparu."

"Après avoir souffert de grandes douleurs causées par les coliques bilieuses, deux de vos pilules m'ont guéri et le mal n'est pas reparu."

"Après avoir souffert de grandes douleurs causées par les coliques bilieuses, deux de vos pilules m'ont guéri et le mal n'est pas reparu."

"Après avoir souffert de grandes douleurs causées par les coliques bilieuses, deux de vos pilules m'ont guéri et le mal n'est pas reparu."

"Après avoir souffert de grandes douleurs causées par les coliques bilieuses, deux de vos pilules m'ont guéri et le mal n'est pas reparu."

"Après avoir souffert de grandes douleurs causées par les coliques bilieuses, deux de vos pilules m'ont guéri et le mal n'est pas reparu."

"Après avoir souffert de grandes douleurs causées par les coliques bilieuses, deux de vos pilules m'ont guéri et le mal n'est pas reparu."

"Après avoir souffert de grandes douleurs causées par les coliques bilieuses, deux de vos pilules m'ont guéri et le mal n'est pas reparu."

"Après avoir souffert de grandes douleurs causées par les coliques bilieuses, deux de vos pilules m'ont guéri et le mal n'est pas reparu."

"Après avoir souffert de grandes douleurs causées par les coliques bilieuses, deux de vos pilules m'ont guéri et le mal n'est pas reparu."

"Après avoir souffert de grandes douleurs causées par les coliques bilieuses, deux de vos pilules m'ont guéri et le mal n'est pas reparu."

"Après avoir souffert de grandes douleurs causées par les coliques bilieuses, deux de vos pilules m'ont guéri et le mal n'est pas reparu."

"Après avoir souffert de grandes douleurs causées par les coliques bilieuses, deux de vos pilules m'ont guéri et le mal n'est pas reparu."

"Après avoir souffert de grandes douleurs causées par les coliques bilieuses, deux de vos pilules m'ont guéri et le mal n'est pas reparu."

"Après avoir souffert de grandes douleurs causées par les coliques bilieuses, deux de vos pilules m'ont guéri et le mal n'est pas reparu."

"Après avoir souffert de grandes douleurs causées par les coliques bilieuses, deux de vos pilules m'ont guéri et le mal n'est pas reparu."

"Après avoir souffert de grandes douleurs causées par les coliques bilieuses, deux de vos pilules m'ont guéri et le mal n'est pas reparu."

"Après avoir souffert de grandes douleurs causées par les coliques bilieuses, deux de vos pilules m'ont guéri et le mal n'est pas reparu."

"Après avoir souffert de grandes douleurs causées par les coliques bilieuses, deux de vos pilules m'ont guéri et le mal n'est pas reparu."

"Après avoir souffert de grandes douleurs causées par les coliques bilieuses, deux de vos pilules m'ont guéri et le mal n'est pas reparu."

"Après avoir souffert de grandes douleurs causées par les coliques bilieuses, deux de vos pilules m'ont guéri et le mal n'est pas reparu."

"Après avoir souffert de grandes douleurs causées par les coliques bilieuses, deux de vos pilules m'ont guéri et le mal n'est pas reparu."

"Après avoir souffert de grandes douleurs causées par les coliques bilieuses, deux de vos pilules m'ont guéri et le mal n'est pas reparu."

"Après avoir souffert de grandes douleurs causées par les coliques bilieuses, deux de vos pilules m'ont guéri et le mal n'est pas reparu."

"Après avoir souffert de grandes douleurs causées par les coliques bilieuses, deux de vos pilules m'ont guéri et le mal n'est pas reparu."

"Après avoir souffert de grandes douleurs causées par les coliques bilieuses, deux de vos pilules m'ont guéri et le mal n'est pas reparu."

"Après avoir souffert de grandes douleurs causées par les coliques bilieuses, deux de vos pilules m'ont guéri et le mal n'est pas reparu."

"Après avoir souffert de grandes douleurs causées par les coliques bilieuses, deux de vos pilules m'ont guéri et le mal n'est pas reparu."

"Après avoir souffert de grandes douleurs causées par les coliques bilieuses, deux de vos pilules m'ont guéri et le mal n'est pas reparu."

"Après avoir souffert de grandes douleurs causées par les coliques bilieuses, deux de vos pilules m'ont guéri et le mal n'est pas reparu."

"Après avoir souffert de grandes douleurs causées par les coliques bilieuses, deux de vos pilules m'ont guéri et le mal n'est pas reparu."

"Après avoir souffert de grandes douleurs causées par les coliques bilieuses, deux de vos pilules m'ont guéri et le mal n'est pas reparu."

"Après avoir souffert de grandes douleurs causées par les coliques bilieuses, deux de vos pilules m'ont guéri et le mal n'est pas reparu."

"Après avoir souffert de grandes douleurs causées par les coliques bilieuses, deux de vos pilules m'ont guéri et le mal n'est pas reparu."

1868 Compagnie de Navigation Canadienne.

LIGNE DE LA MAILLE ROYALE POUR Beauharnois, Cornwall, Prescott, Brockville, Gananoque, Kingston, Colborne, Port Hope, Darlington, Toronto et Hamilton.

DIRECTEURS SANS TRANSBORDERMENT. Un des magnifiques vapeurs en fer servant à traverser le BASSIN DU CANAL, Montréal, à NEUF heures A. M. se dirigera vers le port de Beauharnois, le 17 courant.

Un autre magnifique vapeur en fer servant à traverser le BASSIN DU CANAL, Montréal, à NEUF heures A. M. se dirigera vers le port de Beauharnois, le 18 courant.

Un autre magnifique vapeur en fer servant à traverser le BASSIN DU CANAL, Montréal, à NEUF heures A. M. se dirigera vers le port de Beauharnois, le 19 courant.

Un autre magnifique vapeur en fer servant à traverser le BASSIN DU CANAL, Montréal, à NEUF heures A. M. se dirigera vers le port de Beauharnois, le 20 courant.

Un autre magnifique vapeur en fer servant à traverser le BASSIN DU CANAL, Montréal, à NEUF heures A. M. se dirigera vers le port de Beauharnois, le 21 courant.

Un autre magnifique vapeur en fer servant à traverser le BASSIN DU CANAL, Montréal, à NEUF heures A. M. se dirigera vers le port de Beauharnois, le 22 courant.

Un autre magnifique vapeur en fer servant à traverser le BASSIN DU CANAL, Montréal, à NEUF heures A. M. se dirigera vers le port de Beauharnois, le 23 courant.

Un autre magnifique vapeur en fer servant à traverser le BASSIN DU CANAL, Montréal, à NEUF heures A. M. se dirigera vers le port de Beauharnois, le 24 courant.

Un autre magnifique vapeur en fer servant à traverser le BASSIN DU CANAL, Montréal, à NEUF heures A. M. se dirigera vers le port de Beauharnois, le 25 courant.

Un autre magnifique vapeur en fer servant à traverser le BASSIN DU CANAL, Montréal, à NEUF heures A. M. se dirigera vers le port de Beauharnois, le 26 courant.

Un autre magnifique vapeur en fer servant à traverser le BASSIN DU CANAL, Montréal, à NEUF heures A. M. se dirigera vers le port de Beauharnois, le 27 courant.

Un autre magnifique vapeur en fer servant à traverser le BASSIN DU CANAL, Montréal, à NEUF heures A. M. se dirigera vers le port de Beauharnois, le 28 courant.

Un autre magnifique vapeur en fer servant à traverser le BASSIN DU CANAL, Montréal, à NEUF heures A. M. se dirigera vers le port de Beauharnois, le 29 courant.

Un autre magnifique vapeur en fer servant à traverser le BASSIN DU CANAL, Montréal, à NEUF heures A. M. se dirigera vers le port de Beauharnois, le 30 courant.

Un autre magnifique vapeur en fer servant à traverser le BASSIN DU CANAL, Montréal, à NEUF heures A. M. se dirigera vers le port de Beauharnois, le 1er courant.

Un autre magnifique vapeur en fer servant à traverser le BASSIN DU CANAL, Montréal, à NEUF heures A. M. se dirigera vers le port de Beauharnois, le 2 courant.

Un autre magnifique vapeur en fer servant à traverser le BASSIN DU CANAL, Montréal, à NEUF heures A. M. se dirigera vers le port de Beauharnois, le 3 courant.

Un autre magnifique vapeur en fer servant à traverser le BASSIN DU CANAL, Montréal, à NEUF heures A. M. se dirigera vers le port de Beauharnois, le 4 courant.

Un autre magnifique vapeur en fer servant à traverser le BASSIN DU CANAL, Montréal, à NEUF heures A. M. se dirigera vers le port de Beauharnois, le 5 courant.

Un autre magnifique vapeur en fer servant à traverser le BASSIN DU CANAL, Montréal, à NEUF heures A. M. se dirigera vers le port de Beauharnois, le 6 courant.

Un autre magnifique vapeur en fer servant à traverser le BASSIN DU CANAL, Montréal, à NEUF heures A. M. se dirigera vers le port de Beauharnois, le 7 courant.

Un autre magnifique vapeur en fer servant à traverser le BASSIN DU CANAL, Montréal, à NEUF heures A. M. se dirigera vers le port de Beauharnois, le 8 courant.

Un autre magnifique vapeur en fer servant à traverser le BASSIN DU CANAL, Montréal, à NEUF heures A. M. se dirigera vers le port de Beauharnois, le 9 courant.

Un autre magnifique vapeur en fer servant à traverser le BASSIN DU CANAL, Montréal, à NEUF heures A. M. se dirigera vers le port de Beauharnois, le 10 courant.

Un autre magnifique vapeur en fer servant à traverser le BASSIN DU CANAL, Montréal, à NEUF heures A. M. se dirigera vers le port de Beauharnois, le 11 courant.

Un autre magnifique vapeur en fer servant à traverser le BASSIN DU CANAL, Montréal, à NEUF heures A. M. se dirigera vers le port de Beauharnois, le 12 courant.

Un autre magnifique vapeur en fer servant à traverser le BASSIN DU CANAL, Montréal, à NEUF heures A. M. se dirigera vers le port de Beauharnois, le 13 courant.

Un autre magnifique vapeur en fer servant à traverser le BASSIN DU CANAL, Montréal, à NEUF heures A. M. se dirigera vers le port de Beauharnois, le 14 courant.

Un autre magnifique vapeur en fer servant à traverser le BASSIN DU CANAL, Montréal, à NEUF heures A. M. se dirigera vers le port de Beauharnois, le 15 courant.

Un autre magnifique vapeur en fer servant à traverser le BASSIN DU CANAL, Montréal, à NEUF heures A. M. se dirigera vers le port de Beauharnois, le 16 courant.

Un autre magnifique vapeur en fer servant à traverser le BASSIN DU CANAL, Montréal, à NEUF heures A. M. se dirigera vers le port de Beauharnois, le 17 courant.

Un autre magnifique vapeur en fer servant à traverser le BASSIN DU CANAL, Montréal, à NEUF heures A. M. se dirigera vers le port de Beauharnois, le 18 courant.

Un autre magnifique vapeur en fer servant à traverser le BASSIN DU CANAL, Montréal, à NEUF heures A. M. se dirigera vers le port de Beauharnois, le 19 courant.

Un autre magnifique vapeur en fer servant à traverser le BASSIN DU CANAL, Montréal, à NEUF heures A. M. se dirigera vers le port de Beauharnois, le 20 courant.

Un autre magnifique vapeur en fer servant à traverser le BASSIN DU CANAL, Montréal, à NEUF heures A. M. se dirigera vers le port de Beauharnois, le 21 courant.

Un autre magnifique vapeur en fer servant à traverser le BASSIN DU CANAL, Montréal, à NEUF heures A. M. se dirigera vers le port de Beauharnois, le 22 courant.

Un autre magnifique vapeur en fer servant à traverser le BASSIN DU CANAL, Montréal, à NEUF heures A. M. se dirigera vers le port de Beauharnois, le 23 courant.

Un autre magnifique vapeur en fer servant à traverser le BASSIN DU CANAL, Montréal, à NEUF heures A. M. se dirigera vers le port de Beauharnois, le 24 courant.

Un autre magnifique vapeur en fer servant à traverser le BASSIN DU CANAL, Montréal, à NEUF heures A. M. se dirigera vers le port de Beauharnois, le 25 courant.

Un autre magnifique vapeur en fer servant à traverser le BASSIN DU CANAL, Montréal, à NEUF heures A. M. se dirigera vers le port de Beauharnois, le 26 courant.

Un autre magnifique vapeur en fer servant à traverser le BASSIN DU CANAL, Montréal, à NEUF heures A. M. se dirigera vers le port de Beauharnois, le 27 courant.

Un autre magnifique vapeur en fer servant à traverser le BASSIN DU CANAL, Montréal, à NEUF heures A. M. se dirigera vers le port de Beauharnois, le 28 courant.

Un autre magnifique vapeur en fer servant à traverser le BASSIN DU CANAL, Montréal, à NEUF heures A. M. se dirigera vers le port de Beauharnois, le 29 courant.

Un autre magnifique vapeur en fer servant à traverser le BASSIN DU CANAL, Montréal, à NEUF heures A. M. se dirigera vers le port de Beauharnois, le 30 courant.

Un autre magnifique vapeur en fer servant à traverser le BASSIN DU CANAL, Montréal, à NEUF heures A. M. se dirigera vers le port de Beauharnois, le 1er courant.

Un autre magnifique vapeur en fer servant à traverser le BASSIN DU CANAL, Montréal, à NEUF heures A. M. se dirigera vers le port de Beauharnois, le 2 courant.

Acte concernant la Faillite, 1861 ET SES AMENDEMENTS.

Dans l'affaire de MARY H. DUNCAN, épouse séparée quand aux biens d'avec Peter C. Moir, de la ville de Beauharnois, comté de Beauharnois, Province de Québec, FAILLI.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que par et vertu du pouvoir qui est conféré comme syndic des biens du dit failli, et en vertu des dispositions du dit Acte, je, le syndic soussigné, ou la personne qui le pourra nommer à cette fin, offrir en vente par enchères publiques, à la salle d'enchères de JOHN JAMES ARBON, ou la ville de Montréal, MARDI, le SEIZIÈME jour de JUIN 1868, à midi, sous les conditions et obligations qui seront alors mentionnées, et énoncées.

Toute cette moitié indivise de certain lot, morcelé au l'opin de terre, sis, situé et étant au Faubourg St. Laurent, de la ville de Montréal, formant partie de la propriété connue sous le nom de Jardin Molson, et plus particulièrement désigné comme lot no. 5, sur un arpentage et plan dressé par John James Brown, de Montréal, notaire, architecte, déposé parmi les archives de record dans le bureau de John C. Griffin, de Montréal, notaire, le cinquième jour de juillet 1859, le dit lot no. 5 contenant cinquante pieds de front sur soixante-et-dix-huit pieds sept pouces de profondeur, mesure anglaise (soixante ou moins) borné en front par la grande rue de Faubourg St. Laurent, en arrière par le lot no. 6, d'un côté par le lot no. 3, et d'autre côté par le lot no. 7 sur le dit plan—avec une maison en briques à deux étages et demi, et autres bâtiments dessus érigés, circonstances et dépendances.

Des SOUMISSIONS cachetées, endossées "Soumissions pour Bois ou Charbon", indiquent le prix de la corde ou de la tonne, auquel la dite quantité de bois ou de charbon sera livrée, seront reçues au Bureau du Soussigné jusqu'à MIDI, le 18 courant.

La Corporation se charge de faire ordonner le bois.

Des SOUMISSIONS cachetées portant sur l'enchère "Soumission pour bois ou charbon", indiquent le prix de la corde ou de la tonne, auquel la dite quantité de bois ou de charbon sera livrée, seront reçues au Bureau du Soussigné jusqu'à MIDI, le 18 courant.

Les soumissions doivent être faites sur des formulaires en blanc fournis par le Département. On ne s'oblige pas de recevoir la plus basse, ni même aucune des soumissions.

Par ordre, CHS. GLACKMEYER, Greffier de la Cité.

Bureau du Greffier de la Cité, Hôtel-de-Ville, Montréal, le 12 juin 1868. jd—61

CORPORATION DE MONTREAL Bois de Chauffage et Charbon.

Des SOUMISSIONS cachetées, endossées "Soumissions pour Bois ou Charbon", indiquent le prix de la corde ou de la tonne, auquel la dite quantité de bois ou de charbon sera livrée, seront reçues au Bureau du Soussigné jusqu'à MIDI, le 18 courant.

Les soumissions doivent être faites sur des formulaires en blanc fournis par le Département. On ne s'oblige pas de recevoir la plus basse, ni même aucune des soumissions.

Par ordre, P. MACQUISTEN, Inspecteur de la Cité.

Bureau d'Inspection, Hôtel-de-Ville, Montréal, le 2 juin 1868. jd—60

CORPORATION DE MONTREAL Département des Chemins, AUX ENTREPRENEURS.

Des SOUMISSIONS cachetées, endossées "Soumissions pour Bois ou Charbon", indiquent le prix de la corde ou de la tonne, auquel la dite quantité de bois ou de charbon sera livrée, seront reçues au Bureau du Soussigné jusqu'à MIDI, le 18 courant.

Les soumissions doivent être faites sur des formulaires en blanc fournis par le Département. On ne s'oblige pas de recevoir la plus basse, ni même aucune des soumissions.

Par ordre, P. MACQUISTEN, Inspecteur de la Cité.

Bureau d'Inspection, Hôtel-de-Ville, Montréal, le 2 juin 1868. jd—60

POELES! POELES! POELES!! COUCHETTES EN FER! Refrigerants! Refrigerants!!

offrent en vente une quantité considérable de POELES de toutes sortes, COUCHETTES EN FER, REFRIGERANTS, etc., etc., à des prix extrêmement réduits.

Le magnifique Poêle de cuisine "BEEFAC-TOR", patentié en 1867 et reconnu comme le meilleur poêle existant, est en vente seulement à leur magasin, à un prix qui défie toute comparaison.

On trouvera aussi: Articles en étain et vernis, Ferronnerie d'ameublement, Cages pour Oiseaux, Carrosses, Conduites en fer, etc., etc. On se charge de tout ouvrage dans cette branche à des prix modérés.

Leur longue expérience dans ce genre d'affaires tant en Canada qu'aux Etats-Unis, au Nouveau-Brunswick et au Mexique, leur permet d'être en toute satisfaction complète à tous ceux qui voudront bien les honorer de leur confiance.

Par ordre, COLE et FRÈRE, 28 avril 1868. am—43

HABILLEMENT DE GRAND-TRONC.—On peut avoir ces habillements du printemps, les trois manières; prix: \$10.50 à ordre, chez J. A. RAFFER.

A VENDRE MAGNIFIQUE TERRAIN RUE PATHENAI.

Ce terrain à quatre arpents de front sur 9 perches de profondeur. Il peut être divisé en plusieurs lots d'une grandeur suffisante pour y construire des maisons et autres dépendances. CONDITIONS FACILES.

S'adresser à M. L. DESROCHERS, avocat, Joliette, ou à M. GRAVEL, libraire, rue St. Vincent, Montréal. 25 avril. p115p5m—43

DEMENAGEMENT Marchandises Seches M. C. QUEVILLON

A transporté son magasin de Marchandises Seches à L'Enseigne du Drapeau blanc, 512, Rue Craig, COIN DE LA COTE ST. LAMBERT.

On y trouvera toujours un assortiment complet et varié de MARCHANDISES SECHES DE GOUT ET D'ETAPPE, qu'il vendra à TRÈS-BAS PRIX.

M. CHARLES QUEVILLON continuera à vendre les

JE VIENS DE RECEVOIR mon nouvel assortiment de GRAINES de France, d'Angleterre et des Etats-Unis, toutes garanties FERTILES, l'une des meilleures collections de Canada, soit en Fleurs, en Légumes ou en Graines des Champs, savoir:

Fèves, Concombres, Persil, Bette-raves, Laitues, Piments, Choux, Betteraves, Patates, Carottes, Melons, Radis, Gombours, Montarde, Epinards, Gèles, Oignons, Harves, Maïs, Panais, Tomates, Champignons.

On accordera un acompte libéral aux marchands et aux sociétés d'agriculture, qui s'en procureront une bonne quantité. Venez nous faire une visite et procurez-vous un catalogue. JAS. GOLDEN, 177 et 179, Grande Rue St. Laurent, près du marché, Montréal, le 20 mars 1868. am—30

HABILLEMENT DE GRAND-TRONC.—Il est de manufacture canadienne; prix: \$10.50 à ordre, chez J. A. RAFFER, 31 rue St. Laurent.

Graines! Graines!! Graines!!!

JE VIENS DE RECEVOIR mon nouvel assortiment de GRAINES de France, d'Angleterre et des Etats-Unis, toutes garanties FERTILES, l'une des meilleures collections de Canada, soit en Fleurs, en Légumes ou en Graines des Champs, savoir:

Fèves, Concombres, Persil, Bette-raves, Laitues, Piments, Choux, Betteraves, Patates, Carottes, Melons, Radis, Gombours, Montarde, Epinards, Gèles, Oignons, Harves, Maïs, Panais, Tomates, Champignons.

On accordera un acompte libéral aux marchands et aux sociétés d'agriculture, qui s'en procureront une bonne quantité. Venez nous faire une visite et procurez-vous un catalogue. JAS. GOLDEN, 177 et 179, Grande Rue St. Laurent, près du marché, Montréal, le 20 mars 1868. am—30

HABILLEMENT DE GRAND-TRONC.—Il est de manufacture canadienne; prix: \$10.50 à ordre, chez J. A. RAFFER, 31 rue St. Laurent.

On accordera un acompte libéral aux marchands et aux sociétés d'agriculture, qui s'en procureront une bonne quantité. Venez nous faire une visite et procurez-vous un catalogue. JAS. GOLDEN, 177 et 179, Grande Rue St. Laurent, près du marché, Montréal, le 20 mars 1868. am—30

HABILLEMENT DE GRAND-TRONC.—Il est de manufacture canadienne; prix: \$10.50 à ordre, chez J. A. RAFFER, 31 rue St. Laurent.

On accordera un acompte libéral aux marchands et aux sociétés d'agriculture, qui s'en procureront une bonne quantité. Venez nous faire une visite et procurez-vous un catalogue. JAS. GOLDEN, 177 et 179, Grande Rue St. Laurent, près du marché, Montréal, le 20 mars 1868. am—30

HABILLEMENT DE GRAND-TRONC.—Il est de manufacture canadienne; prix: \$10.50 à ordre, chez J. A. RAFFER, 31 rue St. Laurent.

CORPORATION DE MONTREAL

BOIS DE CHAUFFAGE ET CHARBON.

Des SOUMISSIONS cachetées, endossées "Soumissions pour Bois ou Charbon", indiquent le prix de la corde ou de la tonne, auquel la dite quantité de bois ou de charbon sera livrée, seront reçues au Bureau du Soussigné jusqu'à MIDI, le 18 courant.

Les soumissions doivent être faites sur des formulaires en blanc fournis par le Département. On ne s'oblige pas de recevoir la plus basse, ni même aucune des soumissions.

Par ordre, CHS. GLACKMEYER, Greffier de la Cité.

Bureau du Greffier de la Cité, Hôtel-de-Ville, Montréal, le 12 juin 1868. jd—61

CORPORATION DE MONTREAL Département des Chemins, AUX ENTREPRENEURS.

Des SOUMISSIONS cachetées, endossées "Soumissions pour Bois ou Charbon", indiquent le prix de la corde ou de la tonne, auquel la dite quantité de bois ou de charbon sera livrée, seront reçues au Bureau du Soussigné jusqu'à MIDI, le 18 courant.

Les soumissions doivent être faites sur des formulaires en blanc fournis par le Département. On ne s'oblige pas de recevoir la plus basse, ni même aucune des soumissions.

Par ordre, P. MACQUISTEN, Inspecteur de la Cité.

Bureau d'Inspection, Hôtel-de-Ville, Montréal, le 2 juin 1868. jd—60

POELES! POELES! POELES!! COUCHETTES EN FER! Refrigerants! Refrigerants!!

offrent en vente une quantité considérable de POELES de toutes sortes, COUCHETTES EN FER, REFRIGERANTS, etc., etc., à des prix extrêmement réduits.

Le magnifique Poêle de cuisine "BEEFAC-TOR", patentié en 1867 et reconnu comme le meilleur poêle existant, est en vente seulement à leur magasin, à un prix qui défie toute comparaison.

On trouvera aussi: Articles en étain et vernis, Ferronnerie d'ameublement, Cages pour Oiseaux, Carrosses, Conduites en fer, etc., etc. On se charge de tout ouvrage dans cette branche à des prix modérés.

Leur longue expérience dans ce genre d'affaires tant en Canada qu'aux Etats-Unis, au Nouveau-Brunswick et au Mexique, leur permet d'être en toute satisfaction complète à tous ceux qui voudront bien les honorer de leur confiance.

Par ordre, COLE et FRÈRE, 28 avril 1868. am—43

HABILLEMENT DE GRAND-TRONC.—On peut avoir ces habillements du printemps, les trois manières; prix: \$10.50 à ordre, chez J. A. RAFFER.

A VENDRE MAGNIFIQUE TERRAIN RUE PATHENAI.

Ce terrain à quatre arpents de front sur 9 perches de profondeur. Il peut être divisé en plusieurs lots d'une grandeur suffisante pour y construire des maisons et autres dépendances. CONDITIONS FACILES.

S'adresser à M. L. DESROCHERS, avocat, Joliette, ou à M. GRAVEL, libraire, rue St. Vincent, Montréal. 25 avril. p115p5m—43

DEMENAGEMENT Marchandises Seches M. C. QUEVILLON

A transporté son magasin de Marchandises Seches à L'Enseigne du Drapeau blanc, 512, Rue Craig, COIN DE LA COTE ST. LAMBERT.

On y trouvera toujours un assortiment complet et varié de MARCHANDISES SECHES DE GOUT ET D'ETAPPE, qu'il vendra à TRÈS-BAS PRIX.

M. CHARLES QUEVILLON continuera à vendre les

JE VIENS DE RECEVOIR mon nouvel assortiment de GRAINES de France, d'Angleterre et des Etats-Unis, toutes garanties FERTILES, l'une des meilleures collections de Canada, soit en Fleurs, en Légumes ou en Graines des Champs, savoir:

Fèves, Concombres, Persil, Bette-raves, Laitues, Piments, Choux, Betteraves, Patates, Carottes, Melons, Radis, Gombours, Montarde, Epinards, Gèles, Oignons, Harves, Maïs, Panais, Tomates, Champignons.

On accordera un acompte libéral aux marchands et aux sociétés d'agriculture, qui s'en procureront une bonne quantité. Venez nous faire une visite et procurez-vous un catalogue. JAS. GOLDEN, 177 et